DLP 12-11-59 070724

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

7ème année N° 42

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

Edition générale N° 10

9 Novembre 1959.

/INFORMATIONS/

TRAITEMENT D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS -

L'exécution de traitements à la chute des feuilles permet de combattre plusieurs maladies.:

Cloque du pêcher : Les arboriculteurs connaissent bien les dégâts printaniers de cette maladie (rougissement, durcissement et déformation) soit sur les feuilles, soit sur les rameaux, et plus rarement sur les fruits.

On sait maintenant que le traitement préfloral est très utilement complété par un traitement d'automne réalisé après la chute des feuilles.

C'est la bouillie bordelaise à 2 % et le mélange Zirame-cuivre qui se sont révélés les plus efficaces pour prévenir la maladie.

Coryneum : Le Coryneum provoque la criblure du feuillage. Les taches rouges puis brun noirâtre se dessèchent et se détachent perforant le limbe. La chute prématurée du feuillage peut suivre.

Sur rameaux, des taches semblables peuvent se produire évoluant en lésions semblables à des chancres et pouvant provoquer des exsudations de gomme. Si ces lésions se développent à la base des bourgeons, ceux-ci peuvent être détruits.

Sur fruits, l'attaque provoque une chute prématurée ou sur les fruits subsistants des taches rougeâtres arrondies qui persistent (fréquentes sur abricots).

Très résistant au froid, le Coryneum évolue pendant tout l'hiver, l'humidité lui est très favorable. Les traitements d'automne sont indispensables pour limiter les infections se produisant à cette époque par les plaies consécutives à la chute des feuilles. Les traitements "lavés" par les pluies seront renouvelés.

Les bouillies cupriques sont efficaces contre le Coryneum, mais peuvent produire des brûlures sur les bois mal aoûtés. Si l'on doit traiter tôt en saison, on préfèrera les produits fongicides de synthèse réservant les bouillies cupriques pour les traitements ultérieurs (après les premières gelées).

Ce traitement est à exécuter sur abricotiers, cerisiers, pêchers.

Le Fusicoccum est une maladie du pêcher très peu répandue dans notre région. La contamination automnale par les plaies d'insertion des feuilles semble fréquente, provoquant un chancre autour des bourgeons, et le flétrissement des rameaux.

Il faut traiter à l'automne. Le traitement cuprique ou organique destiné à combattre le Coryneum sera efficace contre le Fusicoccum.

.../...

P.301

Chancre bactérien du cerisier : Cette affection peu connue existe en diverses régions, nous serions reconnaissants à nos abonnés qui croiraient l'identifier de nous faire part de leurs observations.

On observe des taches irrégulières sur le feuillage, tandis que des chancres et des méplats avec gomme se constatent sur les rameaux. Les boutons à fleurs avortent et l'extrémité des rameaux se dessèche.

La contamination peut se faire par les plaies que provoque la chute des feuilles, c'est pourquoi un traitement à la bouillie bordelaise au début de la chute des feuilles doit être réalisé.

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS

La Station assure à ses abonnés le service régulier des avis et celui de PHYTOMA, seule revue documentaire spécialisée dans la défense des cultures, publiée sous le patronage du Ministère de l'Agriculture.

Non seulement le prix de cet abonnement ne correspond pas au prix de revient réel de ces divers documents, mais le nombre des notes d'information et des avis de traitements augmente de manière continue. Alors que ces avis ne s'adressaient d'abord qu'à quelques ennemis des cultures bien connus, le développement du réseau des postes météorologiques et biologiques permet maintenant d'assurer la protection des récoltes contre un nombre d'ennemis des plus en plus important et pour la plupart des cultures. Les renseignements que vous recevez sont ainsi de plus en plus complets et précis. De plus, vous n'avez pas été sans apprécier les améliorations apportées dans laprésentation de PHYTOMA dont l'augmentation du nombre de pages vous fournit une documentation abondante et variée.

Par ailleurs, les services postaux ont connu une hausse dont la répercussion a été particulièrement sensible sur le prix de revient de l'abonnement qui vous est servi ; bien que cette hausse soit intervenue le 6 janvier 1959, nous avons cependant maintenu, au cours de l'année 1959, les tarifs d'abonnements fixés en septembre 1958.

Il est toutefois devenu indispensable, à partir de la nouvelle campagne, de fixer comme suit ces tarifs :

- Abonnement simple (une série d'avis plus PHYTOMA) .... 1.200 Fr
- Abonnement collectif (avec un seul exemplaire de PHYTOMA) .... 1.200 Fr (+ 300 Fr par série d'avis supplémentaire expédiée à la même adresse).

Les personnes qui désireraient recevoir toutes les éditions du Bulletin technique de la Station d'Avertissements Agricoles de MONTPELLIER devront régler le montant de deux abonnements simples, soit 2.400 Fr.

Verser le montant des abonnements au C.C.P. : MONTPELLIER C. 5238.57
REGISSEUR RECETTES SERVICE PROTECTION DES VEGETAUX
16, rue de la République à MONTPELLIER.

AVIS IMPORTANTS

A compter du 1er janvier 1960 il ne sera plus assuré aucun service gratuit des Avertissements Agricoles.

Les abonnements contractés par des collectivités au bénéfice de leurs adhérents devront être réglés avant le 31 décembre 1959.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P.BERVILLE

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON